



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Web : <https://www.spmf.fr>

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le mercredi 25 octobre 2023

Réponses et votes du SPMF à partir de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration convoqué le jeudi 26 octobre 2023 à la maison des fruits et légumes 75017 Paris

Dans la mesure où le président d'INTERAPI a décidé que le SPMF (membre fondateur) n'a pas le droit de choisir les réceptionnaires des mails et envois divers de l'interprofession, nous sommes dans l'impossibilité de nous concerter en amont et donc de participer aux réunions. Cette discrimination n'est conforme, ni aux règles de droit général, ni à nos statuts, ni à notre règlement intérieur.

En effet, ce sont les structures qui en sont membres et non les personnes physiques.

Après les départs de plusieurs organisations de l'amont et de l'aval, l'interprofession, en excluant le représentant légal du SPMF de la réception des mails, le rend ainsi incapable de siéger en toute efficacité. Ce faisant, la représentativité de l'interprofession en est davantage diminuée.

En conséquence et pour répondre aux diverses relances adressées à Jean Louis Lautard (pour des raisons techniques l'adresse contact est momentanément invalide), vous trouverez ci-après (en rouge pour une meilleure lisibilité) nos votes et commentaires sur l'ordre du jour (en noir) du conseil d'administration convoqué pour le jeudi 26 octobre.

Nous espérons que, cette fois-ci, il en sera tenu compte. Ce qui n'a jamais été le cas jusqu'à présent.

Comme nous le faisons depuis l'illicéité de notre mise à l'écart, nous informerons toutes les parties prenantes de ce nouvel épisode qui témoigne de l'absence de transparence.

Ci-après, nos réponses et votes sur chaque point de l'ordre du jour.

Avis sur le [compte rendu du conseil d'administration du 12 septembre 2023](#) (vote)

En l'absence de transparence sur qui a voté quoi, nous votons contre ce compte rendu. De ce que nous comprenons à la lecture, pour le collège production, sur 9 voix délibératives présentes, 7 ont voté pour, zéro abstention et zéro contre sans que l'on sache qui ni pourquoi il en manque 2. Par ailleurs, il n'est pas fait mention du SPMF qui n'a pas participé aux votes.

Communication

📁 Api'Week 2023

Nous ferons le 1er bilan de la semaine : nombre d'inscrits, retombées de presse et médias, campagne influenceurs, ...

Nous validerons le questionnaire de l'enquête de satisfaction (vote)

📁 *Api'Week 2024*

Pour l'édition 2024 de l'Api'Week, la commission s'est posé la question de renouveler l'identité graphique ou non, et de revoir ou non les couleurs InterApi qui habillent l'Api'Week. Deux propositions ont été identifiées.

Nous ferons le point sur la prestation Sevanova (bilan, coût) et nous vous proposerons de voter la poursuite ou non de leur prestation pour 2024.

📁 *Api'Chandeleur 2024*

La commission communication a validé la réutilisation des 4 personnages créés pour 2023. Nous ferons le point sur la prestation réalisée par Sevanova (travail réalisé, coût) et nous vous proposerons de voter la poursuite ou non de leur prestation.

Sur ces trois sujets, nous avons donné notre avis concernant la réclame générique : [inutile et nuisible contrairement à la communication ciblée.](#)

[2022_03_12_Info_N°_2022_4_La_reclame_peut_elle_casser_des_briques.pdf\(spmf.fr\)](#)

Un contre argumentaire aurait été la moindre des choses. Nous remercions les membres de l'interprofession qui nous ont expliqué que l'absence de réponse était dû à l'absence d'arguments.

Nous votons contre le principe de la réclame générique et nous nous abstenons sur les aspects techniques des futures campagnes puisque nous n'en avons pas eu connaissance.

📁 *SIA 2025*

[Compte-rendu de réunion du 13/09](#) avec Axel Decourtye (ITSAP) et Marion Guyonnet (ADA France).

La prochaine étape consistera à établir une estimation budgétaire et à évaluer quelles structures seraient disposées à s'engager pour animer notre stand (nombre d'élus présents).

Nous visons à obtenir une validation de ces éléments avant la fin de l'année 2023.

Abstention.

📁 *Nouveau site internet InterApi*

Le nouveau site Internet InterApi a été mis en ligne le 21 septembre. Nous vous proposerons de faire un rapide point 1 mois après son lancement

Abstention.

📁 *Newsletter InterApi*

La première édition de la newsletter InterApi a été envoyée le 22 septembre. Nous ferons le point sur les statistiques.

Abstention.

📁 *Allégations santé*

Pour information, le webinar sur les allégations santé s'est tenu le 25/09. Vous pouvez le revoir en cliquant sur [le lien suivant.](#)

La vidéo du webinar a été mise en ligne le 29/09 et totalise 76 vues à ce jour.

A la suite de ce travail, un article est prévu dans Réussir Apiculture de janvier 2024.

Nous ne faisons pas partie des 76 personnes qui se sont intéressées à ce lien. Abstention.

Etudes économiques

- **Consommation de miel et France et en UE (sous réserve d'un financement via le PSA)**

Suite à l'appel à projet lancé le 29 août, 2 réponses ont été reçues :

- réponse Kantar : cette réponse ne répondant pas entièrement à la demande, des précisions leur ont été demandées notamment sur la propriété des données et le format des livrables
- réponse de CSA : cette réponse n'a pas pu être encore étudiée, car, suite à un problème de notre serveur informatique, elle n'a été reçue qu'en début de semaine. La réponse de Kantar ne donnant pas entière satisfaction, la réponse du CSA va être étudiée dans les plus brefs délais par la commission.

Vous trouverez le dossier complet [ici](#)

La commission doit faire un point très prochainement pour choisir le prestataire. Nous vous transmettrons ses conclusions dès que possible et vous demanderons de valider ou non son choix (vote).

- **Autres études en cours**

Pour information, les fiches de demande d'inscription au programme 2024 relatif à l'information économique de France AgriMer ont été mises à jour pour les études suivantes :

- [Poids économique de la filière](#)
- [Pollinisation](#)

Nous ne reviendrons sur ce point que si vous avez des remarques.

Le travail de FranceAgriMer est habituellement toujours intéressant. Nous donnons toujours notre avis lors des réunions du comité apicole, comme nous l'avons fait récemment sur les appels à projets scientifiques.

Indicateurs de coûts de production et de marché

Le budget tel qu'il est actuellement ne permet pas de réaliser tout ce qui a été identifié (sur les coûts de production IPAMPA, les coûts de productions à construire et les indicateurs de marché). Il faut donc prioriser. Vous trouverez les dernières discussions à ce sujet dans le [CR de la commission EF du 4 octobre](#).

Après un point avec l'ITSAP, un nouveau point avec la commission « Economie de la filière » va être mis en place.

Un budget supplémentaire sera demandé pour 2024 et 2025 pour terminer ce travail.

Ce sujet est une gageure. Comment estimer les coûts de production dans de nombreux secteurs au-dessus d'une ligne Bordeaux/Grenoble avec des moyennes à la ruche de 50 à 100 kg, par rapport à ce qui se fait dans de nombreux endroits au sud avec des moyennes de 5 à 25kg ?

En l'état, même un budget pharaonique n'y suffirait pas. C'est totalement utopique.

En attendant il faut être plus modeste et réfléchir entre sachants sans discrimination d'interférences philosophiques ou commerciales, de façon à voir si un plan de travail réaliste pourrait être envisagé.

Abstention en l'état compte tenu des informations disponibles.

Qualité des miels - Pour information

La commission européenne souhaite travailler sur les méthodes d'analyses des miels, leur fiabilité et l'harmonisation de ces méthodes.

Le JRC cherche à collecter des miels "authentiques" pour tester ces méthodes dans les pays de l'UE.

Le projet Qualité des miels permettra de mettre en place la collecte de ces miels ‘‘authentiques’’
Plus d’information sur [le CR du point qui a été fait avec l’ITSAP](#)
Nous ne reviendrons sur ce point que si vous avez des remarques.

Le SPMF, qui est très impliqué sur ces sujets d’analyses et d’authenticité, répond directement à toutes les sollicitations qui lui sont adressées, sans discrimination et en toute transparence.

Compétitions pollinisateurs sauvages / abeilles domestiques

Une thèse encadrée par l’ITSAP confirmerait l’existence d’une compétition entre pollinisateurs sauvages et abeilles domestiques. Les premiers résultats devraient être restitués aux partenaires proches et faire l’objet de conférences dans certains évènements courant novembre. Afin d’anticiper de futures publications sur ce sujet, la commission « résolution des problèmes de production » poursuivra ses réflexions sur la position filière à adopter, les suites à donner, et la communication positive à mener pour InterApi lors de sa réunion du 19 octobre. Nous vous transmettrons les premiers éléments de langage dès que possible et nous vous proposerons de les valider (vote). L’objectif est de pouvoir les partager avec l’ADA et l’ITSAP sur la 1ère quinzaine de novembre et être prêts lors des premières restitutions de résultats.

Ce sujet demande à être étudié sereinement. Ce n’est pas le cas jusqu’à présent. Il y a jusqu’à certains intervenants locaux qui profitent de l’occasion pour tenter d’exclure les transhumants de leur zone. La encore, sans transparence et libre circulation des informations et des opinions, la filière va dans le mur. Si nous comprenons bien, pour l’instant, aucun vote n’est demandé.

Suite du rapport CGAAER

Françoise Moreau-Lalanne vous a présenté le 2 octobre les résultats de ses entretiens et ses propositions dans le cadre de l’audit CGAAER. Avant de décider s’ils rendent ce rapport public ou non, le ministère souhaite connaître la position du Conseil d’Administration d’InterApi. Un vote sera organisé.

Le fait même de poser la question est une perversion. Ainsi, le CGAAER demanderait à des acteurs économiques de répondre à une enquête (questionnaire, audit, entretiens, etc.), sans leur communiquer le résultat ? Nous n’imaginons tellement pas ce type de fonctionnement que nous en demandons une expression officielle. Qui acceptera dans le futur de participer à quoi que ce soit en étant averti à l’avance qu’il ne saura rien de ce qui aura été retenu de ses propos ?
Nous votons résolument pour la publication immédiate de ce rapport.

Administratif : changement de comptable

Jusqu’à présent, la comptabilité et les prestations paie d’InterApi étaient réalisées par le CER. Leurs prestations ne nous donnant pas du tout satisfaction, nous avons décidé d’y mettre fin au 31 décembre 2023. Nous avons demandé un [devis](#) au cabinet O Conseils Agri qui nous a été recommandé pour son sérieux. Nous vous proposerons de voter pour le valider ou non.

Très surprenant. Quid des nombreuses prestations du CER pour les agriculteurs ? Décidément INTERAPI ne s’entend avec personne. Abstention.

➤ **Déjeuner sur place**

14h00 – 17h00 :

Adhésion de l'ACFM

Le 6 février 2023, Florent Vacher nous a informés de la création de l'ACFM (Association des Conditionneurs Français de Miels) qu'il préside. Il a présenté la candidature de l'ACFM pour devenir membre à part entière d'InterApi. Des discussions sont actuellement en cours au sein de l'ACFM et selon leur avancée, Florent Vacher viendra nous rejoindre en début d'après-midi pour échanger au sujet de l'ACFM et leur souhait de rejoindre InterApi.

Nous ignorons tout de ce sujet et nous faisons confiance au CA d'INTERAPI pour prendre les bonnes décisions en fonction des arguments communiqués par les uns et les autres.

Difficultés de commercialisation du miel

Lors de la réunion du 12 septembre, les difficultés rencontrées actuellement pour la commercialisation du miel avaient été évoquées. Nous vous proposons d'échanger sur ce sujet pour voir ensemble les différentes actions à mettre en place.

C'est le cœur de métier des interprofessions. Dommage que les sachants ne soient pas invités à échanger leurs analyses écrites de la situation en toute transparence.

Ce sujet pose, de plus fort, la question des dysfonctionnements de l'interprofession qui ont conduit à la fuite de plusieurs structures et entreprises commerciales.

Une interprofession, ce n'est pas un syndicat de plus.

C'est une organisation dont le travail principal consiste à produire pour l'extérieur (ministères, médias, instituts scientifiques et techniques, partenaires potentiels, etc.) une synthèse des différentes préoccupations économiques, techniques, scientifiques et environnementales des acteurs de la filière. Dans le cas où cette synthèse ne serait pas atteignable, il faut impérativement aboutir à résumer les différents points de vue qui empêchent le consensus.

On en est loin !

Budget

- *Point sur les avances de trésorerie*

Nous ferons le point sur les avances de trésorerie et les remboursements déjà réalisés et les possibilités de remboursement à venir.

A la suite des rencontres récentes avec le ministère, Éric Lelong a laissé un message sur le portable de Joël Schiro. Preuve, soit dit en passant que le président du SPMF est concerné. Un mail écrit aurait été plus efficace mais, de ce que nous avons compris, l'interprofession a égaré les justificatifs du voyage en Chine qui lui avaient été communiqués il y a 5 ans (avant l'embauche de Mme Jonas qui ne peut être tenue pour responsable), à la suite du vote de l'époque. Compte tenu d'un déménagement de bureau, pour l'instant, ces documents sont bloqués dans des cartons. Ils seront renvoyés dès que possible.

Toutefois, alors que les autres l'ont reçu depuis longtemps, le remboursement de l'avance de trésorerie du SPMF n'a toujours pas été effectué. Si cette question fait partie du sujet à l'ordre du jour, la moindre des choses serait d'en tenir compte.

- ***Gestion du budget***

Suite à la commission budget qui s'est réunie le 21 septembre, nous reviendrons sur la gestion des fonds non utilisés par les commissions. Jusqu'à présent, les fonds non utilisés en fin d'année étaient remis dans une réserve commune et réalloués aux commissions selon leurs besoins spécifiques. Une alternative serait de consolider chaque commission en maintenant l'affectation du budget qu'elle n'a pas consommé selon des règles à définir. Nous vous proposerons de discuter de ces possibilités.

Abstention.

Questions diverses :

- ***Mandats à pourvoir :***

- Vice-Président
- Membre du comité exécutif pour le collège "production"
- Référent de la commission "Qualité Traçabilité"
- Référent de la commission "Economie de la filière"
- Représentant dans les instances de l'ITSAP
- Représentant suppléant au comité des experts apicoles du CNOPSAV

Pour l'instant nous n'avons pas de candidature, si vous souhaitez présenter la vôtre merci de l'adresser en amont de la réunion à tout le conseil d'administration.

Abstention....

- ***Dates des prochaines réunions :***

Mardi 5 décembre, 9h00-12h00 à distance ;

Jeudi 25 janvier, 9h00-12h00 à distance ;

Jeudi 22 février, 9h00-11h00 à distance ;

Jeudi 14 mars, 14h00-17h00 en présentiel, après l'AG ;

Jeudi 16 mai, 8h00-11h00 à distance.

Abstention.

En espérant aboutir un jour à un fonctionnement normal, efficace et serein de l'interprofession apicole en présence de tous les acteurs sans avoir besoin de la justice pour y parvenir...

SPMF. Mercredi 25 octobre 2023